

LES RELATIONS DU MAGHREB
AVEC LES PAYS D'AFRIQUE NOIRE

MÉMOIRE DE GÉOPOLITIQUE

du

Lieutenant-Colonel Camille Albert VITAL
(République de Madagascar)

dans le cadre de séminaire
“Géopolitique du Maghreb”

Directeur : Professeur Madame Nicole GRIMAUD

AVRIL 2002

Sommaire

PRÉAMBULE

INTRODUCTION

Partie I :
Maghreb hétérogène et homogène

Différences Algérie-Maroc
Un destin commun du Maghreb

Partie II :
Une politique africaine en panne

Des intérêts communs Maghreb-Afrique
Les rivalités internes
Les axes d'influence des pays du Maghreb sur les pays d'Afrique noire

Partie III :
Une construction par le biais des relations bilarérales

L'axe Maroc-Sénégal
La rencontre des portes de l'Afrique: Maroc-Madagascar
Les politiques d'intégration
Les accords de coopération
Les échanges culturels
Les échanges économiques

CONCLUSION

PRÉAMBULE

Malgache d'origine, je sais combien il est difficile, même s'il y a d'autres classifications, de ne pas faire appartenir mon pays au continent africain.

Il est évident que l'influence du Maghreb a été capitale dans l'histoire ancienne ou plus récente de l'Afrique. Pourtant il n'est pas évident que cette influence se soit étendue jusqu'aux confins que représentent Madagascar ou l'Afrique du Sud.

Mon propos va être dans le présent mémoire de m'intéresser à la capacité d'influence sur mon continent que peut avoir ou bien reconstruire le Maghreb, étant mesurée sa capacité à parler d'une seule voix.

L'appréciation des relations actuelles Maghreb-Afrique ne pourra être complète sans une description des échanges de toute nature qui rapproche les portes d'entrée de l'Afrique, les "limes" du continent.

INTRODUCTION

I- Des relations Maghreb-Afrique Noire anciennes :

Déjà les Phéniciens avaient conscience du caractère fermé de l'Afrique, immense continent circulaire, aux côtes parfois hospitalières, mais surtout riche d'un intérieur inconnu, prétendument hostile mais rempli de ressources précieuses. Leurs comptoirs, au premier rang desquels Carthage, étaient censés ouvrir cette terre aux relations internationales et aux échanges mondiaux.

Les civilisations antiques ont très vite imposé une société structurée aux marches coloniales occidentales du désert lybique. L'ensemble du Maghreb actuel a été sous la férule romaine, sa portion algéro-marocaine actuelle étant à l'époque les provinces mauritaniennes, dont le phonème a perduré jusqu'à nos jours.

Après l'épisode de l'occupation vandale, les relations, notamment commerciales, entre la frange nord du continent et un intérieur méridional, encore largement Terra Incognita, deviennent habituelles avec la domination musulmane du Machrek et du Maghreb. Pendant des siècles, alors que les européens du Moyen-Age finissant redécouvrent les itinéraires maritimes ceinturant l'Afrique, l'essentiel des échanges entre Nord et Sud empruntera la voie de terre, passablement sableuse du Sahara. Le flux est double: le Nord reçoit les matières précieuses (or, ivoire, bois précieux...) et la main d'œuvre servile, mais en contrepartie diffuse vers les régions subsahariennes les objets manufacturés les plus modernes et les progrès intellectuels qui les accompagnent (manuscrits...). Les échanges physiques s'accompagnent d'une transmission des connaissances (religion, monnaie, écriture arabe...).

Au temps de l'apogée des sultanats d'Afrique du Nord (14^e-15^e siècle), plus rien ne semblait devoir arrêter la mainmise progressive de leur civilisation brillante sur le reste du continent cela par étapes progressives. Mais l'Europe sortait simultanément de la féodalité.....

II- Une dilution de ces échanges dans les empires coloniaux :

Refermée la page des luttes régionales médiévales, l'Europe se lance sur les mers en direction de tous les continents. L'Afrique n'est pas épargnée par les explorateurs, en premier les portugais, qui cherchent d'abord à ouvrir la route des Indes.

Après les comptoirs au Sénégal, puis la côte de l'Or, et enfin au long du Golfe de Guinée, le Cap de Bonne Espérance est doublé avec le début du 16^e siècle. L'œuvre se termine par la reconnaissance des côtes malgaches et des Mascareignes.

A la suite, Espagnols et Hollandais, puis Français et enfin Anglais parsèment le littoral de comptoirs. Le commerce fructueux qui s'établit donne un coup d'arrêt à l'expansion de l'Islam en Afrique et réduit les échanges terrestres transsahariens.

Le mouvement se parfait au tournant du 19^{ème} siècle avec l'intrusion des colonisateurs européens dans l'intérieur du continent et sa répartition entre les empires coloniaux. Au surplus, le Maghreb se retrouve lui aussi inclus dans l'aire d'administration des puissances européennes, principalement la France.

On peut considérer qu'à partir de 1850, les échanges autonomes du Maghreb avec le reste du continent sont devenus pratiquement nuls

III- L'ère post-coloniale :

Après l'effondrement des empires coloniaux, est venu le temps du regroupement des pays décolonisés dans des entités spécifiques, continentales ou économiques (pays non-alignés, OUA, ou même OPEP...).

Dans ce concert, les pays du Maghreb ont joué un rôle important et particulièrement l'Algérie, chantre du non-alignement et membre actif de la Ligue arabe.

On aurait pu penser que le Maghreb, notamment en raison de son poids économique ainsi que de son homogénéité culturelle, en serait rapidement venu à parler d'une voix et à peser lourd notamment dans la politique africaine.

En fait, l'évolution a été plutôt de sens contraire, sous un double aspect: d'une part un mouvement interne déclinant s'est accéléré et d'autre part, l'implication tant diplomatique qu'économique du Maghreb dans les affaires du continent a plutôt été dans le sens du repli.

PREMIERE PARTIE

MAGHREB HÉTÉROGÈNE ET HOMOGENÈ

1.1- LES DIFFÉRENCES ALGÉRIE-MAROC

On ne peut pas s'intéresser au Maghreb sans être frappé en premier par ce mélange d'homogénéité et d'hétérogénéité qui le caractérise, relativement plus que d'autres portions de continent, notamment en Europe pourtant elle aussi chargée d'histoire.

L'homogénéité est plus du domaine des modes de vie, des traditions, des coutumes, de l'ensemble des façons socio-culturelles.

A contrario, l'hétérogénéité semble plus appartenir au domaine de l'institutionnel, des règles juridiques et sociales, des orientations diplomatiques. Ces différences méritent d'être détaillées puisqu'elles ont induit lors de l'histoire récente une incapacité de cette sous-région à parler d'une seule voix et à se faire le champion de causes dont les objectifs sont unanimement acceptés.

1.1.1 Différences institutionnelles

Les différences institutionnelles sont tellement évidentes qu'il est à peine besoin de les détailler, leur rappel étant suffisant.

La première est l'organisation politique. Pour un ensemble de trois pays, on trouve: une démocratie populaire (Algérie), une monarchie constitutionnelle (Maroc) et une démocratie parlementaire (Tunisie).

Le principe de base modèle la philosophie générale de la société. L'Algérie connaît le régime du parti populaire qui produit les autorités politiques et se veut évidemment éloigné de toute autre chapelle, en premier de la production d'élites par un quelconque système clérical. En retour, l'Etat se veut laïc.

A contrario, au Maroc, la question de la production d'une élite politique est sans objet en raison du système monarchique qui bien sûr ne pourrait tolérer l'établissement d'aucune autre autorité au sein de l'Etat. Bien plus, le souverain, non seulement premier magistrat de la société, est aussi le chef des armées par la tradition séculaire, est héréditairement un descendant du Prophète et le clergé islamique supranational ne lui conteste pas son rôle religieux de Commandeur des Croyants. La loi religieuse diffuse ses préceptes dans la société

1.1.2 Une ouverture diplomatique très différenciée

Passé la proclamation des indépendances, l'attitude diplomatique et les ambitions internationales ont très vite divergé entre les 2 "poids-lourds" du Maghreb

Très vite l'Algérie a fait siens les principes du non-alignement et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Chantre des pays non alignés, l'Algérie voulait surtout tenir le Tiers Monde à l'écart des deux blocs antagonistes de la guerre froide. Le passé a malheureusement montré la part d'utopie qui habitait cette doctrine. Confronté aux crises internationales et à leur gestion, le non-alignement a été de façon quasi-systématique un alignement alternatif selon les circonstances. Pour illustrer, il est possible de citer le crise de Cuba en 1962 ou l'implication dans le conflit israëlo-arabe, par ailleurs largement préempté par les blocs idéologiques de 1956 à 1989.

L'autre principe a très vite lui aussi reçu une mise ne œuvre plus que contradictoire. En premier, un des héritages coloniaux en Afrique fut l'organisation du continent en Etats souverains sur un territoire délimité. Lors de cette grande initiative à but de cohésion que fut la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) à laquelle l'Algérie n'a pas pris la moindre part, les principes de la reconnaissance mutuelle des Etats issus des empires coloniaux et de l'intangibilité des frontières fut imposé. Evidemment la libre disposition des peuples allait en pâtir. A titre d'exemple, la plus grave crise dans ce domaine, à savoir la volonté d'indépendance du Biafra les a divisés.

1.2- UN DESTIN COMMUN DU MAGHREB

Pour certaines que soient ou perdurent les différences qui viennent d'être rappelées, il faut aussi constater que les pays de l'ensemble maghrébin ont en commun aussi de sérieuses affinités.

Plus remarquable est le fait que la décennie 1990 a vu sans doute la balance pencher plus vers les affinités communes que vers les motifs de divergence et d'affrontement.

1.2.1 Le ciment de l'Islam

La place éminente du souverain chérifien, Commandeur des croyants, descendant du Prophète Mahomet, mais aussi fondateur du comité Al-Quds (alliance arabe après la guerre contre Israël en 1967) est à remarquer. Pour neutraliser l'influence des mouvements islamistes, le roi Hassan II s'est employé dans la promotion d'un islam modéré et pratiquant. L'illustration la plus forte de cette politique est l'inauguration en 1988 de la Mosquée de Casablanca dotée d'un minaret de 172 m ("le Phare de l'Islam").

L'impact interne est un pouvoir monarchique actif dans lequel le roi jouit de prérogatives concrètes. Il est le chef de l'armée et sa légitimité n'est pas remise en cause, notamment avec l'arrivée au trône de Mohamed VI.

La religion islamique imprègne la société nord-africaine: la quasi-totalité des totalité de la population, à l'exception de quelques chrétiens et juifs, dit s'y référer. La

religion est religion d'Etat au Maroc, en Lybie et Mauritanie, mais aussi en Tunisie et même en Algérie. Les préceptes coranique imprègnent les lois de la société civile de façon graduée selon les pays.

C'est dans ce contexte qu'a pu être créée, à l'initiative du Maroc, l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

1.2.2 Des tensions internes à juguler

Les piliers majeurs du Maghreb sont chacun en ce qui le concerne en proie à des ferments de trouble plus ou moins heureusement maîtrisés

L'affaire de l'ex-Sahara espagnol

L'Espagne a abandonné au Maroc en 1975 une colonie qu'elle occupait jusqu'alors, le Sahara espagnol. L'occupation par l'armée marocaine des 2/3 nord du territoire cette année là puis de la totalité en 1979 après le retrait de la Mauritanie a eu comme conséquence une condamnation du Maroc par l'ONU, laquelle est toujours effective.

Le problème persistant est le maintien d'une guérilla peu active mais qui se survit grâce aux subsides largement dispensés par la Lybie qui permettent de recruter des mercenaires dans les pays de la bande shélo-saharienne.

Mais paradoxalement, si on avait pu craindre au départ que l'affaire du Sahara espagnol (appelé depuis Sahara occidental) puisse désagréger le pouvoir en place au Maroc, l'évolution des deux dernières décennies, il est apparu qu'elle a au contraire eu pour effet de renforcer la cohésion de la population marocaine qui accepte avec unité l'aggravation des charges liées au maintien de l'armée dans les provinces du sud pour lutter contre les raids sahraouis. Au plan intérieur, on a même vu des partis d'opposition exhortant le souverain à refuser de se plier aux résolutions de l'ONU.

Si, au début, les prises de positions de l'Algérie avait été un encouragement puissant aux revendications indépendantistes des autochtones de la RASD et aux actions de guérilla de leur armée, le Front Polisario, il faut bien constater que l'Algérie, plus attentive depuis le début des années 1990 à tout ce qui peut être en soi une source de troubles, a au contraire ces derniers temps multiplié les signes d'un désir d'une conclusion pacifique du contentieux (visite en 2000 du président Bouteflika au Maroc pour les funérailles d'Hassan II).

L'activisme du FIS et du GIA en Algérie

On peut dater le début de la crise politique grave dans laquelle est entrée l'Algérie aux sanglantes émeutes d'octobre 1988 à Alger.

Progressivement les mouvements islamistes, rassemblés dans le Front Islamique du Salut (FIS), sont donc devenus la principale force politique, affirmant leur hostilité aux principes du socialisme et à la corruption généralisée de la société. Le socle des principes qui les animent est la volonté d'instaurer une société fondée sur les lois islamiques.

Bien qu'ils ne soient pas majoritaires dans l'opinion, la seule opposition dans leur marche vers le pouvoir a été l'armée. Le FIS obtient en janvier 1992, les meilleurs résultats au premier tour des élections législatives (grâce il est vrai à un niveau record d'abstention proche de 50 %, beaucoup d'électeurs se détournant du parti gouvernemental); c'est l'armée qui a imposé la suspension sine die du processus électoral.

De ce jour, a commencé ce que l'on appelle couramment la Seconde guerre d'Algérie, incontestablement aussi meurtrière que la première puisqu'en quatre ans le conflit aurait causé la mort de plus de 100 000 personnes et 10 milliards de USD de pertes matérielles. La violence des groupes islamistes armés (GIA) a débordé le territoire national puisque des attentats terroristes ont été perpétrés jusque sur le sol français.

Depuis, la situation demeure complexe, même si le pouvoir en place a retrouvé toute sa légitimité avec 61% des suffrages exprimés lors de l'élection présidentielle du 16 novembre 1995, même si boycottée par l'opposition. La population algérienne, dont 2 millions de ressortissants résidant en France, a participé massivement au scrutin (75%). L'opinion publique algérienne a clairement exprimé son rejet de la violence.

Nonobstant, la pacification désirée ne s'est pas produite, les actions armées des maquis se prolongeant jusqu'à aujourd'hui. Afin de renforcer son crédit et son poids politique intérieur a depuis 1996 multiplié les gestes d'ouverture internationale et de diplomatie ouverte. Le sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine s'est tenu à Alger pendant la première année du mandat du président Bouteflika. Ce dernier a depuis, outre visite au Maroc pour les funérailles d'Hassan II, fait un déplacement officiel en France; il est allé jusqu'à une poignée de main avec le Premier ministre israélien Ehoud Barak, dans l'espoir d'aider à un règlement du conflit israélo-palestinien.

1.2.3 Une mer commune: la Méditerranée, pont avec l'Europe

C'est d'abord cet élément géographique qui, bien avant l'unification linguistique et religieuse du Maghreb, a conditionné la vision depuis la plus haute Antiquité d'un destin à peu près parallèle des pays riverains de cette mer.

La Méditerranée, plutôt qu'une barrière, apparaît comme un pont entre l'Afrique du Nord et le continent de la rive nord, l'Europe. Les échanges, pas seulement culturels avec des relents d'Histoire, sont aussi très actuels, tant en termes humains qu'économiques. L'importance des communautés immigrés ainsi que la part des échanges dépendant de l'Union européenne illustrent s'il en est besoin cet état de fait.

Une importante communauté maghrébine en Europe

Une forte présence de maghrébins en Europe est l'évidence. Au départ fruit et séquelle des spasmes postcoloniaux, l'importance numérique de ces communautés ne s'est pas affaiblie au cours des dernières décennies du 20^{ème} siècle.

Leur poids est double. D'abord culturellement et psychologiquement: la présence massive et durable de ressortissants maghrébins dans l'Union européenne, et singulièrement la France, amène d'un côté les pays riches à considérer la différence de développement économique et à se faire les défenseurs parfois même les promoteurs de l'aide au développement. En retour, les pays dont une fraction sensible de la population vit à l'extérieur concentrée dans quelques états proches ne peuvent qu'être sensibles aux positions affichés par ces pays d'accueil. même s'il y a parfois des divergences en termes d'orientations de politique internationale, la volonté conjointe d'arriver à stabiliser les tensions qui pourraient fragiliser les rapports entre communautés prédomine.

Concrètement, l'action continue de la France contre les groupuscules islamistes intégristes reçoit depuis longtemps l'aval des autorités algériennes et depuis une décennie maintenant leur bruyante approbation.

Une économie du Maghreb tournée vers l'Europe

Lorsque l'on regarde les chiffres du commerce extérieur des pays de l'UMA, plusieurs traits ressortent:

- le commerce intra-UMA est insignifiant, à l'exception d'un poids modéré de la Lybie dans les échanges de la Tunisie et important du Maroc dans ceux de la Mauritanie

- la très grosse partie des échanges des pays de l'UMA se fait avec des pays qui ne sont pas africains

- enfin l'Union européenne est le partenaire économique principal qui à lui seul absorbe 67% des exportations de l'UMA (78% pour la Lybie et la Tunisie) et lui fournit 61% de ses importations (73% pour la Tunisie).

Le Maghreb peut à ce niveau d'intégration économique être considéré comme une annexe commerciale de l'Europe.

Encore ne s'agit-il là que des échanges commerciaux de biens et services. Le constat est encore plus marqué si l'on regarde les transferts monétaires, essentiellement les revenus des travailleurs nationaux expatriés qui sont transférés, puisque plus de 90% de ces transferts proviennent de l'Union européenne, pour une très grosse part au profit de 2 pays, la Tunisie et le Maroc.

Le Maghreb s'intéresse-t'il encore à l'Afrique?

La question, au vu de ce qui précède, mérite d'être posée.

On pourrait d'ailleurs faire une cartographie de l'Afrique en découpant de grandes aires politico-économiques. A ce jeu là, le Maghreb est incontestablement la partie du continent qui connaît les plus grandes tendances centrifuges (cf Annexes, Carte1), en premier peut-être tout simplement pour la facilité spatiale.

Sans méconnaître l'influence de l'Europe dans cette partie du continent, certains indices donnent néanmoins à penser que les pays maghrébins mettent au premier plan de leur action diplomatique leur relations avec les pays africains. Cette inclination s'est récemment éclaircie. Le non catégorique de l'Union européenne au Maroc quant à son admission a nettement confirmé que toute extension de l'Union dans les prochaines décennies est réservée aux pays géographiquement européens.

Dans ces conditions, le retour vers une politique tournée vers le Sud et La Mecque s'est amorcé.

DEUXIÈME PARTIE

UNE POLITIQUE AFRICAINE EN PANNE

2.1 DES INTÉRÊTS COMMUNS MAGHREB-AFRIQUE

Bien que le Maghreb apparaisse diversement uni et décomposé, il est intéressant de souligner si oui ou non, dans l'ensemble, une coopération entre les pays du Maghreb et l'ensemble des autres Etats africains se maintient.

C'est qu'en fait, par delà leur diversité, ces deux sous-ensembles de l'Afrique ne manquent pas d'intérêts communs.

2.1.1. L'accès à l'aide au développement

Le premier enjeu commun, à faire valoir auprès des instances et organisations internationales, est l'accès à l'aide au développement. Par exemple, la moitié nord de l'Afrique est soumise à une désertification du climat faisant l'objet d'un programme international de lutte dirigé par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)

2.1.2. L'ouverture des marchés solvables (pays riches)

L'autre action à conduire de façon coordonnée est l'ouverture pour les économies africaines des marchés solvables des pays riches.

L'objectif profond étant de contribuer au développement, il faut bien constater que les actions menées en ce sens ont dans l'ensemble associé lorsque cela était utile les pays du Maghreb à leurs homologues méridionaux.

L'exemple majeur, est la signature de la Convention de Lomé en 1975, dite Accord UE/ACP (Union Européenne/Afrique-Caraïbes-Pacifique)

L'autre initiative est l'APPA (Association des producteurs de pétrole africains) qui groupe 12 pays.

Une autre encore est la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) devenue depuis Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), la part des échanges intra-groupe progressant de 8,9 % en 1980 à 10,5% en 1990

2.1.3. La providence de la Francophonie

Quatre des cinq pays du Maghreb et une majorité des états africains appartiennent à l'organisation de la Francophonie qui présente l'intérêt d'offrir aux régimes en place dans les divers Etats une légitimité, la reconnaissance mutuelle et partant internationale.

2.2 LES FISSURES INTERNES

2.2.1 La rivalité algéro-marocaine

De surcroît, ses effets clandestins se propagent dans nombre de pays situés sur la bordure méridionale du Sahara, depuis la Mauritanie jusqu'au Soudan et même dans le nord du Nigeria : des volontaires y sont recrutés moyennant finances dans les populations nomades pour aller combattre un certain temps pour le gouvernement sahraoui en exil ; à leur retour, ces hommes mettent à profit leurs nouvelles compétences guerrières dans diverses entreprises géopolitiques ou dans le brigandage.

Cette affaire du Sahara occidental, qui faillit à plusieurs reprises déclencher une guerre ouverte entre le Maroc et l'Algérie et qui en 1995 n'est toujours pas réglée au plan international

L'occupation de ce territoire par l'armée marocaine en 1979 entraîna surtout une grave crise entre le Maroc et l'Algérie. Cette dernière, arguant du respect des frontières coloniales selon les principes de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) reconnut une République arabe sahraouie démocratique, dont le gouvernement était en exil, tout comme l'essentiel de l'effectif incertain de la population qu'il contrôle (100 000 pers. ?). Ces populations sahraouies se trouvent en territoire algérien à Tindouf, dans la partie la plus occidentale du Sahara algérien¹.

Ce problème de relations internationales surdétermine sur le plan intérieur de violentes luttes de classes, notamment dans les villes. L'affaire du Sahara est devenue suffisamment grave pour que la population marocaine, dans sa quasi-totalité, envisage le risque d'une guerre avec l'Algérie, c'est-à-dire avec la nation voisine qui est non seulement de même langue, de religion identique et de culture semblable, mais aussi la nation avec laquelle le Maroc réalisera sans doute, tôt ou tard, ce projet géopolitique très ancien qu'est l'unité du Maghreb. Or l'affaire du Sahara est relativement récente. Elle n'a commencé à se poser que durant les années 60 et,

¹ Surtout de la France qui, à partir de 1962, voulut faire oublier cette guerre colonialiste par une politique exemplaire de coopération. Ainsi les dirigeants algériens eurent-ils, dans les réunions internationales, une audience considérable et une assurance que d'aucuns, notamment les représentants des autres États maghrébins, purent considérer comme de la morgue. Cet orgueil n'allait toutefois pas sans une susceptibilité qui fut souvent interprétée comme l'expression de nombreux complexes

officiellement, elle ne concerne que très indirectement l'Algérie, puisque celle-ci ne revendique pas le territoire contesté pour elle-même mais pour une nation sahraouie dont l'existence est discutée. Il s'agit donc d'une affaire géopolitique particulièrement complexe.

2.2.2. L'OUA en panne

Depuis les indépendances acquises sur les anciennes puissances coloniales, le sentiment continental a émergé. Il faut néanmoins constater que depuis cette époque toutes les tentatives panafricaines d'envergure n'ont pas produit beaucoup de résultats, que ce soit en termes politiques (maintien de la paix sur l'ensemble du continent, représentation forte à l'ONU du continent.....) ou économiques (création d'aires limitées de prospérité fondée sur une intégration des échanges).

L'exemple le plus illustratif est évidemment la paralysie de l'OUA.

Prises de position antagonistes lors de l'affaire du Biafra

La première grande crise est celle du BIAFRA (1966 à 1969). Partagée entre les deux principes, en la circonstance parfaitement contradictoires, de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation et du droit des peuples à disposer d'eux mêmes, l'OUA encore jeune et sans doute pour préserver le statut encore fragile de nombre de ses adhérents, a choisi le premier.

La réalité des choses a néanmoins conduit une vingtaine de pays africains à se déclarer en faveur des indépendantistes.

Le génocide au Biafra ayant été terrible, l'image de marque de l'OUA s'est retrouvée quelque peu affaiblie. On peut sans conteste dater de cette période l'absence, son absence d'implication dans tous les grands conflits ayant secoué le continent africain, notamment dans la dernière décennie du 20^e siècle.

Absence du Maroc depuis 1984

La reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) par l'OUA en 1982, grâce à l'entremise de l'Algérie et de la Libye, accéléra la paralysie de l'organisation, en raison du retrait du Maroc.

Plus grave, la RASD qui a pu bénéficier à ses débuts de l'activisme lybien et algérien et obtenir une reconnaissance internationale des plus larges, voit le nombre de ses soutiens fondre comme neige au soleil depuis 1995. A cette date 76 pays reconnaissaient le gouvernement en exil. En 2001, il n'y en avait plus que 55. Aujourd'hui, seuls 23 des 53 membres de l'OUA entretiennent des liens diplomatiques avec la RASD. C'est dire que son maintien dans les rangs de l'ancienne organisation et a fortiori au sein de la nouvelle Union provoque plus que de la gêne, au moins de l'incohérence pour la diplomatie d'ensemble du continent.

Lomé-Juillet 2000: renouveau?

La complète paralysie de l'Organisation de l'Union Africaine a conduit les dirigeants des principaux pays la constituant à en vouloir la transformation.

La nouvelle organisation qui va succéder à l'OUA est l'Union africaine dont l'acte constitutif a été signé à Lomé le 11 juillet 2000 par 53 dirigeants de pays d'Afrique ou du sud-Ouest de l'Océan Indien. L'entrée en vigueur officielle est fixée au 26 mai 2001.

L'intention profonde est de créer une organisation copiant l'Union européenne et à son image l'acte constitutif prévoit la mise en place d'une Commission, d'une Cour de Justice et d'un Parlement?

Actuellement, l'expectative prévaut. En premier, le Maroc déjà en retrait de l'OUA n'a pas rallié la nouvelle organisation, étant constaté que le gouvernement de la république sahraouie était signataire de l'acte constitutif. En second, aucune des nouvelles institutions n'a réellement fonctionné.

2.3 Les axes d'influence des pays du Maghreb sur les pays d'Afrique noire

De tout temps les pays de la rive Nord du Sahara ont cherché à influencer le devenir de leurs voisins africains. Si d'antan les échanges économiques avaient pour support les richesses du Sud, aujourd'hui l'ordre économique mondial a changé et le Pétrole avec la masse de dollars qu'il brasse a inversé le cours du flux entre les deux entités. Les populations du Sud traversent le Désert à la recherche d'emplois dans les pays du Maghreb ; invitant ainsi les dirigeants à adopter une politique d'intégration allant dans le sens de leurs intérêts.

Ne disposant pas entre eux, des mêmes ressources ni des mêmes besoins en main d'œuvre, les Etats du Maghreb adoptent des politiques très différentes face aux états voisins du Sud du continent africain.

2.3.1 - LE CAS DU MAROC

L'influence du Maroc a toujours été très grande en Afrique noire. Etablies à partir des échanges commerciaux et culturels depuis l'époque des Grands Empires Ouest Africains, les relations entre le Maroc et de quelques états de l'Afrique noire se sont dès lors renforcées tout en se diversifiant.

Les liens forts entre le Nord et le Sud du Sahara s'expliquait déjà par la présence de guerriers noirs aux côtés des berbères et arabes dans les conquêtes musulmanes au Maghreb et en Espagne (711 ap. J.-C.).

L'approbation de l'idée d'un referendum proposé par l'Organisation de l'Unité Africaine et les états voisins face au refus du Maroc de céder ont conduit à une cristallisation de la situation du Sahara Occidental.

En dehors de ces cas sources de tensions, le Maroc continue à jouer un rôle de premier plan dans la géopolitique de la sous-région. Marquée par la personnalité du Roi Mohamed V pendant la période coloniale et la non moins charismatique de son fils Hassan II après les indépendances, les relations du Maroc avec ses voisins d'Afrique Noire ont toujours été empreintes de grands respects. Le nouveau roi Mohamed VI, malgré sa jeunesse bénéficie du respect dû à son rang et, sa bonne éducation familiale ajoutée aux actes d'ouverture qu'il a posés dès son intronisation sont, autant d'atouts qui plaident en sa faveur.

Le Maroc a développé des relations de partenariat avec tous les quatre états d'Afrique Noire voisins du Maghreb, et également avec d'autres nations du continent africain, aussi bien dans le cadre de la réalisation des projets de développement que de la gestion des structures de développement de base.

2.3.2 - LE CAS DE L'ALGERIE

Ce grand pays qui s'étend de la Méditerranée au cœur de l'Afrique a toujours su se placer au premier rang des différentes batailles menées par l'ensemble des pays du Continent

Comme l'a développé la stratégie américaine, l'Algérie constitue un exemple « d'état pivot » dans la sous-région, de part sa situation géographique et ses potentialités énergétiques.

Malgré quelques changements de cap, la politique étrangère de l'Algérie est marquée par une constante : l'obligation pour ses dirigeants de donner une dimension résolument internationale à leur action pour assouvir la fierté nationale du peuple. Cette obligation est prédéterminée par le postulat que tout succès diplomatique de grande envergure sert à renforcer le soutien du peuple à ses dirigeants, et contribue de ce fait à la stabilité du régime.

D'un idéal à l'autre, les inflexions de la politique étrangère algérienne

Ayant longtemps lutter pour son indépendance, l'Algérie fait sienne toutes les « causes justes », arabes bien surs, mais aussi africaines ou asiatiques. Envers les

peuples luttant pour leur libération politique, la charte nationale proclame « une solidarité tirant son origine des hauts idéaux de liberté, d'indépendance et de lutte anti-impérialiste de la révolution algérienne » et Alger se veut gardienne des tables de la Loi en matière de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de leurs ressources naturelles.

Soutenir un mouvement de libération nationale devient donc acte fondateur de la mémoire collective algérienne. Si le phénomène d'identification allait de soi à l'égard des combattants palestiniens ou sahraouis, le choix est resté délicat en ce concerne les rébellions au Mali et au Niger

Au plan international, les mouvements armés, perçus à tort ou à raison comme terroristes avaient leurs bases sur le territoire algérien et risquait à terme de compliquer la position de l'Algérie qui se verrait taxée de complicité.

Au plan régional, l'engagement pro-touareg d'Alger ne pouvait ne pas être interprété par l'Afrique comme la volonté de restaurer un ancien rapport de forces entre peuples arabes et peuples soudanais. Cela aurait hypothéqué la nouvelle ligne forte de sa politique internationale qui est de se poser en leader régional, promoteur du dialogue sud-sud. L'identification trop poussée à une cause trop typée pouvait ainsi conduire à une réduction d'influence globale.

2.3.3 - LE CAS LIBYEN :

La Libye constitue au sein du Maghreb une particularité du fait qu'elle soit passée par une forme de colonisation différente de celle des autres pays du Maghreb (colonie italienne). Pays arabo-berbère, la Libye est selon certaines sources² le territoire d'où seraient partis les tribus berbères et touarègues qui occupent aujourd'hui le Sud algérien, le Nord du Mali, du Niger et du Burkina. Les Toubous du Tchad et du Nord Niger, qui constituent un groupe à part, ont également une ramification en Libye. Face à la politique d'union prônée par le leader libyen le facteur racial constitue une corde sensible qui tirées habilement suscite l'adhésion des masses populaires aux projets les plus insidieux. Les difficultés de la Libye avec une partie des Etats d'Afrique Noire (Mali, Niger et Tchad) résultent de la méthode de gestion des populations transnationales.

² HUMBERT (Jean-Charles) La découverte du Sahara en 1900 p.95

L'aventure des jeunes touareg en Libye : une opportunité pour la politique libyenne

La découverte du pétrole en Libye en 1957 a fait de ce pays un pôle d'attraction pour les pays d'Afrique noire. La décennie de sécheresses endémiques qui a sévi dans la zone sahélo-saharienne de 1975 à 1985 a forcé à l'exode la plupart des jeunes des régions sahariennes où l'économie reposait exclusivement sur l'élevage.

La pluviométrie nulle de l'année 1973 a été ressentie dans toute la région sahélo-saharienne comme une catastrophe naturelle. Les populations nomades ont perdu tout leur cheptel (camélin, bovin, caprin, ovin et asin). Le tissu social connaissait ainsi une rupture due à l'incapacité des chefs de famille à subvenir aux besoins vitaux de leur progéniture.

L'administration d'Etat comme les responsables locaux ont assisté sans grandes possibilités de solutions à ce drame. Tous les bras valides de la zone saharienne a pris le chemin de l'exode. Les points de destination étaient les pays côtiers au Sud et principalement la Libye au Nord.

L'objectif initial des départs massifs de la jeunesse étaient la recherche d'un avenir meilleur. La Libye qui avaient besoin de main d'œuvre pour mener à bien ses ambitieux projets de développement constituait une destination de choix.

Contrairement aux jeunes venus des régions soudano-sahéliennes, les jeunes arabo-berbères et touareg n'étaient pas habitués aux durs travaux des chantiers et, quand l'opportunité leur fut donnée d'être incorporés dans la Légion Islamique montée par le colonel KADHAFI pour lutter contre le Tchad, ils ont massivement adhéré.

Après le conflit contre le Tchad, certains combattants étrangers de la Légion Islamique dont une grande partie venaient du Mali et du Niger, avaient été envoyés sur les théâtres d'opérations de pays arabes tels le Liban, la Palestine et la Syrie avant d'être débauchés. Devenus chômeurs ces jeunes constituaient des cibles faciles pour des hommes assoiffés d'aventures

Après une campagne d'intoxication sur l'arène internationale les combattants reformés de la Légion Islamique qui se sont donnés le nom de ISHUMAR (qui est une déformation de l'expression « les chômeurs » par la langue des Touaregs), ont

entrepris une rébellion armée contre les Républiques du Mali et du Niger. Déclenchées par l'attaque du poste de sécurité Tchintabaraden au Niger, les actions se sont étendues au Mali le 29 juin 1989 par l'attaque de la ville de Ménaka située à la frontière avec le Niger.

Après un an de lutte armée, l'Etat malien qui entre temps avait changé de régime est arrivé à désamorcer la situation en amenant les responsables du mouvement sur une table de négociation pour laver le linge sale en famille avec l'aide internationale et notamment celle du Gouvernement Algérien.

La politique saharienne de la Libye :

Comme l'a développé CHAUPRADE dans son ouvrage sur « l'introduction à l'analyse géopolitique », le désir courant de vouloir repousser les frontières naturelles qui est la caractéristique principale de tout état situé en zone désertique se trouve exacerbé dans le cas de la Libye. Mettant en relief l'origine libyenne des peuples berbères du Sahara, le Colonel Kadhafi se veut être le Leader dans la région Sahélo-Saharienne. Ceci explique le soutien qu'il a apporté aux divers mouvements rebelles touaregs comme toubous mais aussi aux états sahariens.

Après l'échec du panarabisme nassérien qu'il a prêché en vain auprès de pays frères du monde arabe, la Libye se tourne vers ses pays amis d'Afrique noire et subsaharienne qui, par ailleurs, l'ont soutenue pendant la période d'embargo qu'elle a subie après l'affaire de l'avion de Lockerbie.

Les actions très controversées d'union qu'elle a tenté jusqu'ici, à l'échelle du Maghreb comme sur le reste du continent n'ont pas résisté à l'épreuve du temps. Néanmoins, prompte à voler au secours des plus démunis, la Libye a beaucoup contribué au financement de divers projets en Afrique noire, subsaharienne et même à Madagascar.

2.3.4 SINGULARITE DU CAS DE LA TUNISIE

La Tunisie constitue un cas particulier en matière de relations avec l'Afrique Noire Subsaharienne du fait qu'elle n'ait pas de frontière commune avec cette entité.

Après la période de décolonisation durant laquelle son leader de l'époque, BOURGUIBA le Combattant Suprême, a joué un rôle de premier plan sur la scène

africaine, la Tunisie a aujourd'hui une politique essentiellement tournée vers les grands marchés européens et méditerranéens. N'ayant pas beaucoup bénéficié de la manne pétrolière comme ses autres frères maghrébins, elle s'est très tôt engagée dans une réforme socio-économique pour pallier aux insuffisances de ses ressources naturelles

Néanmoins de nouvelles démarches sont initiées pour renforcer la coopération Sud-Sud avec les états d'Afrique Noire. Ces relations sont orientées vers la coopération bilatérale et concernent les échanges culturels plus qu'économiques.

2.3.5 - CAS DE LA MAURITANIE

La Mauritanie, pays appartenant géographiquement à l'Afrique de l'Ouest voudrait abandonner ce groupe au profit du Maghreb.

Partageant la majeure partie de ses frontières avec deux pays d'Afrique Noire : le Mali et le Sénégal, elle leur est liée pour le ravitaillement de sa population en produits alimentaires de base. L'aboutissement du projet commun d'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal constitue un espoir pour sa population qui est en majorité de race noire. La structure sociale de la Mauritanie demeure de type féodale malgré l'abolissement de l'esclavage en 1980. Les Maures de race blanche constituent la race dirigeante et s'oppose résolument à l'accession des cadres noirs à des hautes fonctions de l'Etat. Aussi pour elle, trop de rapprochement avec les pays dont les responsables sont en majorité de race noire serait un danger pour cette politique d'exclusion. Elle place alors son salut dans l'intégration à l'Union du Maghreb Arabe où la situation est inversée. Cette position tiraillée entre le Maghreb Arabe et l'Afrique Subsaharienne Noire est la caractéristique principale de la géopolitique mauritanienne.

L'appui indirecte de la Mauritanie aux bandes armées du Mali et du Niger qui ont des attaches au sein de sa population ainsi que les tensions apparues entre elle et le Sénégal sont les conséquences de ce dilemme.

2.3.6 - CAS PARTICULIER DU SAHARA OCCIDENTAL

Les Pères fondateurs de l'OUA s'étaient donné un objectif après la phase de retrouvailles entre pays africains : obtenir la libération totale des territoires du continent sous domination coloniale. Le Sahara Occidental constituait l'un des

derniers maillons à sauter pour atteindre les objectifs initiaux de la Charte de l'OUA. Quand , sous la poussée du Front POLISARIO, l'Espagne quitte le territoire en 1975, l'événement a été ressenti par les pays africains comme une victoire sur le colonialisme.

Malheureusement cette victoire ne s'est pas traduite sur le terrain par un retour au calme dans la famille africaine. En effet le Maroc et la Mauritanie envahissent immédiatement le Sahara Occidental. L'Algérie réagit en aidant les partisans de l'indépendance qui proclament la naissance de la République Arabe Saharaouie Démocratique en février 1976. Fidèles aux objectifs initiaux de la Charte de l'OUA, plusieurs pays africains reconnaissent le nouvel état (74 signatures au départ).

La divergence de positions des pays du Maghreb sur le dossier du Sahara Occidental va miner les relations intra-maghrébines et avoir des répercussions sur l'ensemble du Continent.

Les rivalités entre l'Algérie et le Maroc d'une part et les positions souvent controversées de la Libye d'autre part vont contribuer à la stagnation de la situation. Après le retrait de la Mauritanie en 1979, le Maroc continue seul son combat au grand dam de ses voisins maghrébins et de la position des organisations internationales (ONU) comme sous-régionales (OUA).

Aujourd'hui il occupe militairement le territoire et le gouvernement de la RASD est toujours en exil à Tindouf en Algérie.

Face aux tournures prises par ce dossier le souci des états d'Afrique Noire est d'arriver à une solution conforme à la charte de l'OUA et qui amènerait le calme indispensable à l'aboutissement des projets de développement sous-régionaux.

TROISIÈME PARTIE

UNE CONSTRUCTION PAR LE BIAIS DE RELATIONS BILATÉRALES (LE CAS DU MAROC)

C'est par les relations de partenaire à partenaire que se reconstruisent récemment les liens d'africanité, en panne dans les grandes associations intercontinentales et sévèrement mis à mal par les crises successives notamment celle des pays des Grands Lacs.

A cet exercice, la décennie des années 1990 aura sans doute été pleine d'espérances pour la diplomatie marocaine.

3.1- L'AXE MAROC-SÉNÉGAL

Les dissensions multilatérales ont imposé au Maroc de créer des relations d'amitié avec des pays modérés proches du lieu du conflit sahraoui, capable ultérieurement sans doute de se faire l'avocat de la légitimité marocaine devant les tribunes internationales. Au premier chef, le Sénégal ne pouvait être que ce partenaire privilégié.

3.1.1 Une tradition historique

En novembre 1955 déjà, celui qui devait devenir le premier souverain du Maroc moderne, Mohamed V, de retour de son exil forcé à Madagascar, fait escale à Dakar pour remercier Seydou Nourou Tall d'avoir intercedé auprès des autorités françaises pour la cause du futur roi.

Mohamed V a par la suite entretenu des relations très suivies avec les autorités religieuses et politiques sénégalaises.

Son fils Hassan II a inauguré en 1964 la grande mosquée de Dakar construite par le Maroc

3.1.2 Les développements récents

A l'occasion de son élection d'Abdoulaye Wade, le souverain chérifien lui a adressé une lettre de félicitations en lui demandant de réserver au Maroc sa première visite étrangère. Le président sénégalais a accédé à cette demande le 29 mai 2000.

A titre de réciprocité, la première visite officielle en Afrique subsaharienne (hors le sommet France-Afrique de Yaoundé) a été pour le Sénégal le 22 mai 2001.

Évidemment, la fortification de la relation passe en premier par un resserrement des liens économiques, aujourd'hui faible en volume et surtout

remarquablement déséquilibrés: pour le Sénégal, le taux de couverture dans ses échanges avec le Maroc s'est élevé à environ 2% en 2000. Nonobstant, la majorité du capital d'Air Sénégal a été acquise par Royal Air Maroc le 21 février 2001 pour créer la compagnie Air Sénégal International (ASI); au bout d'un an d'exploitation, les deux partenaires ne peuvent que se féliciter de cette entente économique dans le domaine du transport aérien pourtant dans une passe difficile.

Les termes de l'échange sont évidemment un soutien diplomatique qui est déjà largement à l'œuvre. En mars 2001, le Président Wade a clairement affirmé au sommet de l'OUA que l'Union africaine, appelée à prendre la relève, n'aurait pas de sens sans le Maroc, quitte à froisser les susceptibilités algériennes.

3.2- UN PARTENARIAT AVEC LE "GÉANT" DE L'AFRIQUE

Ce gigantisme est surtout d'ordre démographique et incidemment dans le domaine économique par la production pétrolière, source certaines années de rentrées en devises.

Toutefois, après avoir été un ardent promoteur de l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest concrétisée par la constitution de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.) en application de la charte de Lagos (mai 1975), les contre-chocs pétroliers de 1978 et 1981 ont conduit à une réduction drastique des recettes pétrolières (de 25600 M\$ en 1980 à 10700 M\$ en 1983). Malgré le plan d'ajustement structurel finissant en 1994, le Nigéria s'est retrouvé importateur de carburant dans la fin des années 1990, les exportations de pétrole chutant encore de près de 30% en 1998.

La nécessaire reconstruction économique et commerciale impose à partir de ce moment de se tourner vers des partenaires, sensibles à l'intégration économique africaine, présentant des gages de stabilité et de permanence économique. Le Maroc est en bonne place dans la liste.

Les relations commerciales avec le Maroc ont connu au cours la décennie 1990 des coups d'accordéon, d'abord un déclin puis une nette reprise pour les exportations marocaines, et un cycle exactement inverse pour les importations dépendant des capacités exportatrices pétrolières du Nigéria. En 1999, le niveau de 1991 n'est pas rattrapé surtout en volume.

3.3- LA RENCONTRE DES PORTES DE L'AFRIQUE: MAROC-MADAGASCAR

La rivalité que les deux nations ont vécu, date depuis la période d'exil de sa Majesté MOHAMMED V accompagné de son fils le prince HASSAN II à Antsirabé (Madagascar) dans les années 1953 jusqu'en novembre 1955. A cette époque, le prince Hassan II et le Président actuel de la grande île : « RATSIRAKA Didier, » fréquentaient le même établissement, un collège privé catholique : « le collège St Michel, » d'Amparibé situé dans la capitale malgache ; depuis lors une mésentente régnait entre les deux collégiens.

En juin 1975 RATSIRAKA Didier accédait au pouvoir il fut donc le Président de la République Démocratique de Madagascar, pendant que le ROI HASSAN II héritait le trône du feu sa majesté le ROI MOHAMMED V. Suite à la naissance de la République Arabe Sahraouie Démocratique (R.A.S.D) en février 1976, le désaccord existant entre le Maroc et Madagascar fut encore plus accentué, car la République Démocratique de Madagascar était parmi les premiers Etats membres de l'OUA à avoir reconnu la R.A.S.D qui par la suite fut reconnu également en 1982 par l'Organisation de l'Union Africaine ; cette reconnaissance provoqua un très grand bouleversement au sein de l'OUA, car le MAROC se détache de l'organisation en 1984.

En 1992 le Professeur ZAFY Albert devient Président de la III REPUBLIQUE dénomée « République de Madagascar. ». Une année après son accession au pouvoir son excellence Monsieur le Professeur ZAFY Albert Président de la République envoyait, une forte délégation conduite par Monsieur Francisque RAVONY, Premier VICE-PREMIER MINISTRE a effectué du 03 au 06 mai 1993, une visite d'amitié et de travail au MAROC dans le but de renforcer les liens d'amitié séculaire qui unissent le ROYAUME du MAROC et la REPUBLIQUE de MADAGASCAR. S'inspirant de l'attachement commun des deux Pays Frères aux principes du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale, les deux parties se sont convenues d'instaurer des relations de coopération dans différents domaines. Outre la délégation conduite par Monsieur le Premier Vice-Ministre, le MAIRE de la ville d'ANTSIRABE , ville malgache où a résidé sa MAJESTE MOHAMMED V lors de l'exil de la famille royale à Madagascar s'est rendu à Rabat en avril 1992, pour assister au V-EME colloque national des collectivités locales avait profité pour faire signer un acte de jumelage entre les villes de RABAT et celle d'ANTSIRABE, par la même occasion le Maire a tenu à exprimer les desiderata de la ville d'Antsirabé, à savoir la construction du musée MOHAMMED V, où seront exposés les documents et les photos de la famille royale du temps de l'exil et également la restauration de la résidence royale de l'époque. La municipalité de la

ville d'Antsirabé a décidé de baptiser deux grandes places des noms du feu sa MAJESTE MOHAMMED V et de la princesse LALLA AMINA. Suite à tous ces accords bilatéraux des opérateurs économiques marocains se sont installés dans la grande île actuellement.

3.4 LES POLITIQUES D'INTEGRATION

Les pays du Maghreb ont du mal à définir leur « arabité » comme en attestent les dissensions au sein de leurs organisations régionales ou internationales, ils répugnent souvent à assumer la part africaine de leur identité. Cela n'est bien évidemment pas neutre pour expliquer l'état des rapports qu'ils entretiennent avec leurs proches voisins méridionaux. Le problème de fond reste le caractère conjoncturel de l'intérêt que manifestent les pays d'Afrique du nord à leurs proches voisins méridionaux.

Les échanges entre les pays du Maghreb et les pays d'Afrique noirs sont peu développées, qu'il s'agisse de la circulation des biens, des personnes ou des échanges culturels. Quand bien même ils en auraient la volonté, ils se heurtent aux barrières et influences des alliances internationales qui se sont nouées des deux côtés du Sahara. Par devoir de mémoire, Paris, dont l'approche tient dans la formule « le Maghreb ne doit être ni ennemi ni trop grand frère de son voisin africain » se pose en garant de relations équilibrées et n'hésite pas à honorer les accords de défense qui la lient à ses partenaires africains.

Depuis les années 1980, les pays maghrébins personnalisent leur action en Afrique en fonction d'impératifs de sécurité intérieure. Tout est fait pour que les turbulences sur leurs flancs méridionaux ne s'étendent sur leurs territoires.

Les changements d'orientation intervenus dans la politique des états maghrébins envers leurs voisins du Sud permettent d'espérer. Et, pour que des projets économiques viables puissent aboutir entre les rives opposées du Sahara il faudrait que les pays maghrébins fassent l'effort de donner de la substance au développement sud-sud en acceptant davantage leur appartenance au monde africain.

3.4.1 LES ACCORDS DE COOPERATION

Le domaine de la coopération bilatérale est celui dans lequel les Pays du Maghreb et leurs voisins d'Afrique Noire se retrouvent le plus souvent. Appartenant à

l'espace sahélo-saharien, ayant des populations unies par l'histoire et la géographie, les rapports socio-culturels sont les domaines dans lesquels les relations semblent les plus naturelles.

Une revue des différents accords signés entre les pays de la sous-région, nous fait remarquer qu'ils portent essentiellement sur les points suivants :

- l'établissement et la conduite des relations consulaires
- la signature d'accords portant sur les relations commerciales
- la signature d'accords portant sur la coopération économique
- la signature d'accord de coopérations scientifiques, techniques et culturelles
- la signature d'accords dans le domaine bancaire
- la signature d'accords de prêts d'argent en vue de la réalisation de projets de développement

Si l'Algérie a été le premier pays du Maghreb, à se lancer dans la défense des intérêts des pays sous-développés et notamment subsahariens, force est de reconnaître qu'aujourd'hui, la coopération avec la Libye est la plus active.

Ayant proposé, en février 1998, la création d'une Communauté des Etats sahélo-sahariens (Comessa), la Libye a décidé de mettre en place une banque africaine de développement et du commerce, alimentée à 75 % par des capitaux libyens.

En outre, Tripoli s'est efforcée de jouer un rôle de médiateur dans plusieurs conflits sur le continent. L'attribution de crédits et de dons ainsi que le paiement des arriérés de cotisations de plusieurs pays à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont contribué à accroître son influence. La quasi-totalité des Etats africains ont participé au sommet extraordinaire de l'OUA, convoqué en septembre 1999, à Syrte, en Libye, pour décider de la création d'une Union africaine. Les participants au sommet de Syrte reconnurent, dans une déclaration finale, qu'ils avaient été « inspirés par les importantes propositions soumises par le colonel Kadhafi, par sa vision d'une Afrique unie et forte, capable de répondre à des défis globaux, d'assumer ses responsabilités et de mettre à profit les ressources naturelles et humaines du continent afin d'améliorer les conditions de vie des peuples « L'Afrique, ce n'est pas cinquante Etats. C'est une nation, un peuple, une culture, une économie, une défense, et aucune frontière », disait le leader libyen..

3.4.2 - LES ECHANGES CULTURELS

Pays musulmans à presque 100% au Nord et à plus de 90% au Sud, les échanges culturels sont fortement marqués par l’Islam. Les confréries musulmanes d’origine maghrébine ont franchi le Sahara et animent les mosquées et les merdersa ou écoles arabes dans les pays de la sous-région.

A Tombouctou et Djenné sont entreposés de très vieux manuscrits datant des premières années de l’expansion islamique. Le Centre De Recherches Ahmed Baba (CDRAB) de Tombouctou, inauguré en 1972 œuvre pour la promotion de la culture arabo-musulmane et la préservation des manuscrits laissés par d’éminents lettrés tels que AL-MAGHILY d’Algérie et AHMED BABA du Mali³. les grands érudits arabophones du temps des Grands Empires subsahariens.

Au delà de son caractère religieux pur, l’Islam joue un rôle politique très fort dans beaucoup de ces pays. Les poussées intégristes particulièrement présentes en Algérie constituent des dangers à l’ordre public et les dirigeants y veillent soigneusement.

Les visites, les rencontres artistiques et sportives sont autant d’occasions mis à profit pour renforcer les liens entre les peuples.

Les pays du Maghreb accordent des bourses d’études aux différents pays voisins d’Afrique Noire qui le souhaitent.

3.4.3 - LES ECHANGES ECONOMIQUES

Les échanges économiques entre les Pays du Maghreb et les états d’Afrique Noire sont très faibles. L’Afrique dans son ensemble représente aujourd’hui à peine 1,5% du commerce mondial et les échanges interafricains ne dépassent guère 1,1% . L’essentiel se joue sur un terrain extérieur à l’Afrique. Dans le secteur des industries manufacturières, le continent ne réalise que 0,9% de la valeur ajoutée mondiale. Ainsi plus de 98% des échanges commerciaux se font avec l’extérieur ; l’Europe Communautaire se taille la part du lion en prenant 60% de ces chiffres d’affaires. L’économie des pays africains, est essentiellement agricole et ne suffit pas à combler le déficit alimentaire. Beaucoup de circonstances annexes viennent aggraver cette

³ CHIKH (Slimane) Algérie porte de l’Afrique p. 7 Ed. CASBASH

situation peu réjouissante. La plupart des fortunes privées africaines soient 70% se trouvent investies hors du continent. Les causes profondes de cet état de fait sont l'instabilité de situations politiques des états et les guerres civiles. Néanmoins l'application des mesures d'ajustement structurelles imposées par le Fonds Monétaire International (FMI) après avoir fait souffler un vent de remous sociaux, suscite aujourd'hui un réel espoir. L'ancienne équipe dirigeante de cette institution (MM. Alassane OUATTARA et Michel CAMDESSUS) en avait fait le bilan en 1997 et 1998 et trouvé que la croissance réelle était bien partie. L'inflation a été maîtrisée et la croissance annuelle du PIB avait atteint les 7%. Malgré la volonté des dirigeants les champs d'actions en matière d'importation et d'exportation intra-africains sont résolument faibles et demandent à être renforcés.

Avec le 35^e Sommet de l'OUA tenu à Alger les 12-14 juillet 1999 et le Sommet Extraordinaire de Syrte des 6-9 septembre 1999, une nouvelle ère de coopérations multilatérales semble être amorcée pour l'Afrique

CONCLUSION

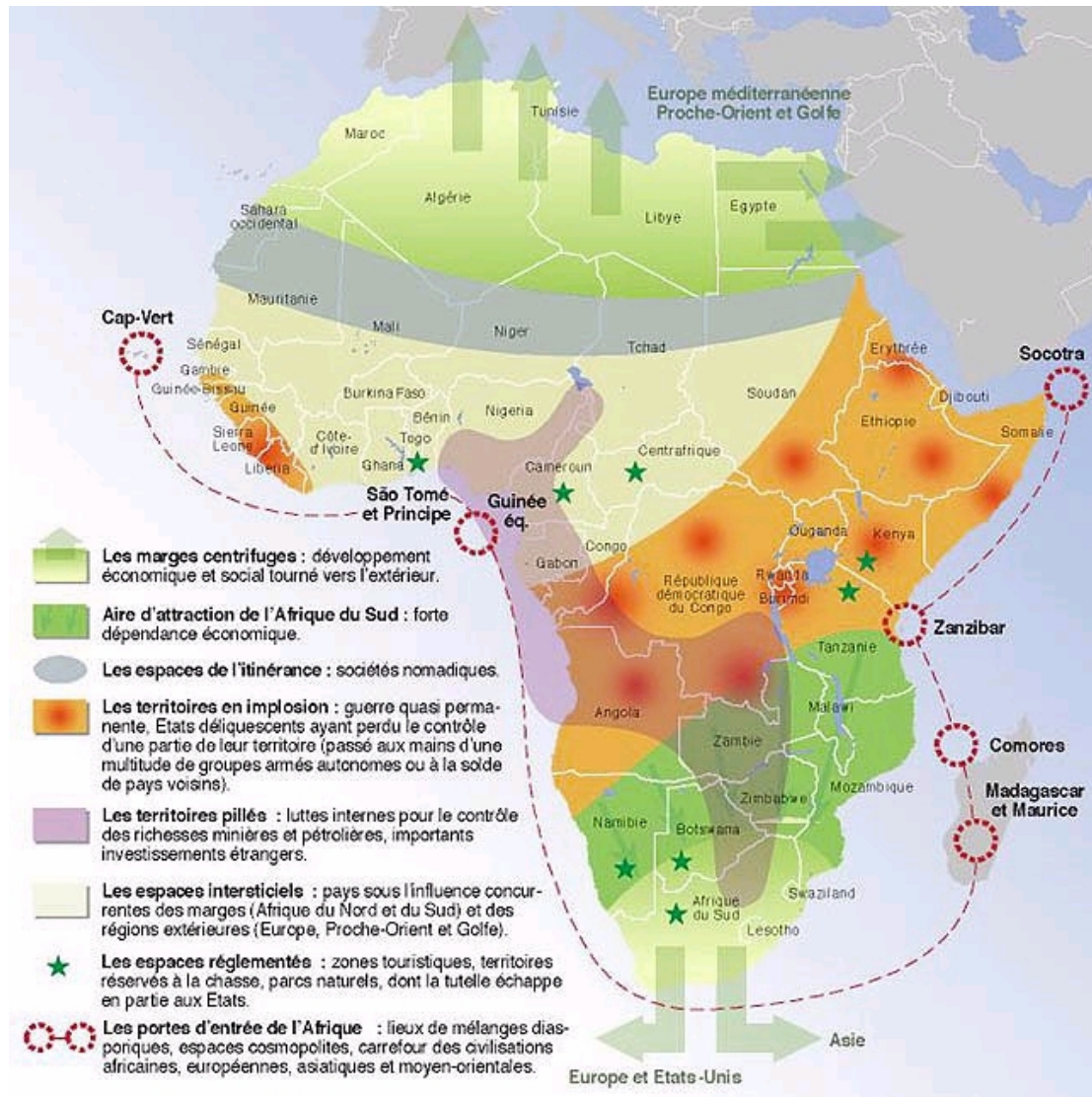
Par son poids démographique, son potentiel économique l'ancienneté de ses liens avec les approches du continent notamment sur l'autre rive de la Méditerranée, le Maghreb est et restera la porte d'entrée de l'Afrique dans les relations intercontinentales. A ce titre, il peut être vu comme une des portions majeures de l'Afrique.

Toutefois, il faut bien constater qu'aujourd'hui le Maghreb est inhibé dans son action par ses dissension interétatiques et intra étatiques. Les tensions internes le paralysent, même si les états le composant semblent résister de façon diverse à celles-ci: le Maroc paraît être sur une pente ascensionnelle, alors qu'à contrario l'Algérie est au bord de l'implosion, le diagnostic devant être réservé pour la Tunisie et la Lybie.

ANNEXES

1- CARTOGRAPHIE

Carte 1: les aires politico-économiques de l'Afrique



Carte 2: le Nigéria



BIBLIOGRAPHIE

1. "Échanges commerciaux du Maroc avec l'Afrique de l'Ouest" – Revue d'information de la Banque marocaine du commerce extérieur, n°277, décembre 2000.
2. "L'Algérie, porte de l'Afrique" - Slimane Chikh, Casbah Éditions, 1999
3. "Les relations sénégal-mauritaniennes: l'enjeu du fleuve Sénégal" – Mémoire présenté par le Sous-lieutenant Alban ROBLIN, ESM Saint-Cyr, Juin 2001
4. "Les relations entre le Maroc et l'Afrique sub-saharienne" – Mémoire présenté par le Sous-lieutenant Ambroise DELASSUS, ESM Saint-Cyr, Mai 2002
5. "Sahara occidental. Lâchés de toutes parts" – François Soudan, Jeune Afrique/L'intelligent, n° 2131, 13 au 19 novembre 2001
6. "Sénégal. L'axe Dakar-Rabat relancé" – Tidiane Dioh, Jeune Afrique/L'intelligent, n° 2108, 05 au 11 juin 2001
7. "OUA. L'ultime sommet" – Francis Kpatindé, Jeune Afrique/L'intelligent, n° 2114, 17 au 23 juillet 2001
8. "La visite de Mohamed VI à Dakar" – Lse Monde, 30 mai 2001

LES WEB SITES INTERNET

Unité africaine

http://www.jurisen.sn/jors/2000/5941/L00_24.htm

<http://www.cean.u-bordeaux.fr/polis/vol4n2/arti4.html>

Exil de Mohamed V (avec Hassan II) à Madagascar

<http://www.africol.net/maghreb/maroc/hist-maroc.htm>

<http://www.strategicsinternational.com/f4maroc.htm>

Maghreb: rivalités internes et géopolitique

<http://www.cartage.org.lb/fr/themes/Geohis/Histoire/histoire/histfr/M/morocco.html>

<http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Documents/Enseignements/Cours/AgregGeo/ch5.html>

Maghreb: économie

<http://www.maghrebarabe.org/fr/aproposuma/statistiques.htm>

Géopolitique tous pays (tables et données)

<http://www.geoscopie.com/espaces/index.html>

<http://roland.adjovi.free.fr/fai.htm>

Géopolitique Afrique par pays (tables et données)

<http://www.afriquepluriel.ch/>

La question du Sahara occidental

<http://www.afriquepluriel.ch/maroc-b.htm>

Partenariat euro-maghrébin

<http://www.ceri-sciences-po.org/cerifr/cherlist/martinez.htm>

Cartes de géopolitique

<http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/>

Aide publique au développement

<http://users.skynet.be/cadtm/pages/francais/apd.htm>

<http://www.ausecours.mr/Pnud/environnement/lcdesert.html>

La Francophonie

<http://www.francophonie.org/oif.cfm>

Nigéria

http://maj.euol.idm.fr/doc/atlas/articles/C099084_1.htm

INDEX

PRÉAMBULE	3
INTRODUCTION	4
<u>MAGHREB HÉTÉROGÈNE ET HOMOGENÈ</u>	6
1.1- LES DIFFÉRENCES ALGÉRIE-MAROC	6
1.1.1 Différences institutionnelles	6
1.1.2 Une ouverture diplomatique très différenciée	6
1.2- UN DESTIN COMMUN DU MAGHREB.....	7
1.2.1 Le ciment de l'Islam	7
1.2.2 Des tensions internes à juguler	8
1.2.3 Une mer commune: la Méditerranée, pont avec l'Europe	10
<u>UNE POLITIQUE AFRICAINE EN PANNE</u>	12
2.1 DES INTÉRÊTS COMMUNS MAGHREB-AFRIQUE	12
2.1.1. L'accès à l'aide au développement	12
2.1.2. L'ouverture des marchés solvables (pays riches)	12
2.1.3. La providence de la Francophonie	13
2.2 LES FISSURES INTERNES	13
2.2.1 La rivalité algéro-marocaine	13
2.2.2. L'OUA en panne	14
2.3 Les axes d'influence des pays du Maghreb sur les pays d'Afrique noire.....	15
2 . 3 . 1 - L e c a s d u Maroc.....	15
2.3.2 - Le cas de l'Algerie.....	16
2.3.3 - Le cas libyen.....	17
2.3.4 - Singularite du cas de la Tunisie.....	19
2.3.5 - Cas de la Mauritanie.....	20
2.3.6 - Cas particulier du Sahara occidental.....	20
<u>UNE CONSTRUCTION PAR LE BIAIS DE RELATIONS BILATÉRALES (LE CAS DU MAROC)</u>	22
3.1- L'AXE MAROC-SÉNÉGAL	22
3.1.1 Une tradition historique	22
3.1.2 Les développements récents	22
3.2- Un partenariat avec le "géant" de l'Afrique	23
3.3- La rencontre des portes de l'Afrique: Maroc-Madagascar	24
3.4 Les politiques d'integration.....	25
3.4.1 Les accords de ooperation.....	25
3.4.2 Les echanges ulturels.....	27
3.4.3 Les echanges economiques.....	27

<u>CONCLUSION</u>	29
<u>ANNEXES</u>	30
<u>1- CARTOGRAPHIE</u>	30
<u>2- BIBLIOGRAPHIE</u>	32
<u>3- LES LIENS WEB</u>	33